

30.03.2017 – 11:49 Uhr

Travail.Suisse demande le renvoi pour modification de l'ordonnance sur les écoles supérieures

Bern (ots) -

Le délai de consultation sur la révision totale de l'ordonnance du DEFR concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures (OCM ES) se termine demain. La révision totale avait comme but de renforcer les écoles supérieures. C'est malheureusement le contraire qui se produit. Voilà pourquoi Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses demande que l'on renvoie le projet pour le modifier.

Le délai de consultation sur la révision totale de l'OCM ES se termine demain. Bien que Travail.Suisse ait approuvé dans une très large mesure les buts de cette révision, l'organisation faîtière critique les propositions faites pour atteindre ces buts. « La nouvelle OCM ES affaiblit avec ses propositions et sa conception les écoles supérieures au lieu de les renforcer », indique aussi Bruno Weber-Gobet, responsable du dossier de politique de formation à Travail.Suisse.

De nouvelles règles affaiblissent les écoles supérieures

La suppression des huit domaines que connaît l'OCM ES actuelle est problématique. Dans la nouvelle OCM ES, ils n'apparaissent plus qu'en tant que principe d'ordre structurel ou d'organisation, malgré le fait que des enquêtes montrent que les différents acteurs soutiennent largement le système actuel et qu'une étude recommande sur le fond de les maintenir et de ne procéder qu'à des adaptations ponctuelles (1). Or, le SEFRI propose le contraire malgré le fait que les domaines sont une partie importante de la culture de la qualité du système des écoles supérieures. Il faut aussi critiquer le fait que la nouvelle OCM ES marginalise les cantons et les éjecte du rôle de surveillance que l'article 29.5 LFPr leur accorde. Là aussi, on voit que la collaboration entre les partenaires n'est pas suffisamment structurée.

Travail.Suisse appelle le Département du Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann à retirer le projet de nouvelle OCM ES, le modifier fondamentalement et à en discuter avec les personnes à la tête des organisations partenaires avant une nouvelle consultation.

La position de Travail.Suisse : <http://www.travailsuisse.ch/actuel/consultations> (en allemand)

(1) Miriam Frey, Harald Meier, Andrea Oswald, Revision MiVo-HF : Bereiche, Fach-und Vertiefungsrichtungen, Schlussbericht, Dezember 2015.

Contact:

Bruno Weber-Gobet, responsable du dossier politique de formation,
Travail.Suisse, Mobile : 079 348 71 67, www.travailsuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100800822> abgerufen werden.